



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

perspectives

Question écrite n° 49706

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur la proposition formulée dans le rapport intitulé « L'expérience beauvaisienne du plan d'harmonie sociale au service du renforcement de l'efficacité de l'action sociale locale » consistant à introduire des cours théoriques et pratiques d'économie familiale dans la formation dispensée dans l'enseignement secondaire. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son avis sur cette proposition.

Texte de la réponse

Une des suggestions de « pistes pour garantir une plus grande efficacité aux politiques d'action sociale engagées conjointement par les collectivités locales » de la mission confiée par le Premier ministre à Mme Caroline Cayeux est la prévention du surendettement. Celle-ci préconise dans son rapport, « l'expérience beauvaisienne du plan d'Harmonie sociale au service du renforcement de l'efficacité de l'action sociale locale », la mise en place de cours théoriques et pratiques d'économie familiale qui pourraient être dispensés et rendus obligatoires dans l'enseignement secondaire. En effet, l'une des missions du système éducatif est de contribuer à la formation d'un adulte responsable, capable de participer activement à la vie de la cité, doté des savoirs et compétences qui lui permettent d'exercer sa liberté dans une société complexe et sans cesse en évolution, en faisant des choix éclairés et en minimisant les risques, notamment celui du surendettement, qui pourraient entraver cette liberté. Cette mission est confortée par l'article L. 122-1 du code de l'éducation, relatif au socle commun de connaissances et compétences, dont la maîtrise est indispensable pour la poursuite des études, l'exercice de la citoyenneté et l'insertion professionnelle future. Plus précisément, dans la déclinaison des compétences sociales et civiques - Se préparer à sa vie de citoyen - on trouve parmi les connaissances jugées essentielles des notions de gestion établir un budget personnel, contracter un emprunt, etc. Tous les programmes d'enseignement général, ceux d'éducation civique en particulier, concourent au développement de l'esprit critique et à l'acquisition d'une véritable autonomie. Au lycée, le programme de sciences économiques et sociales en classe de seconde (BO hors série n° 6 du 29 août 2002), dans le chapitre consacré à la consommation, montre très explicitement que « le crédit apporte aux ménages des ressources qui ne sont pas des revenus » et demande que cela soit souligné « à travers le phénomène du surendettement ». De même, l'enseignement de « Prévention-Santé-Environnement » dispensé dans la voie professionnelle intègre explicitement dans ses programmes une éducation à la consommation. Il s'agit de favoriser chez des jeunes en cours de formation qualifiante, proches de leur entrée dans la vie active, l'acquisition de méthodes pour gérer un budget, effectuer des choix pertinents en matière d'achats et d'utilisation des services, identifier le principe du crédit ou bien encore approcher les problèmes liés au surendettement (BO n° 02 SP du 19 février 2009). Enfin, une convention-cadre entre l'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP) et le ministère de l'éducation nationale a été signée le 20 mai 2009. Elle est destinée à accompagner l'action de l'IEFP dans son projet national et international en faveur de l'éducation financière des jeunes. À l'école élémentaire et au collège, l'IEFP produit des ressources pédagogiques qui prennent appui sur le socle commun de connaissances et de compétences et notamment « Les compétences sociales et civiques ».

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49706

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2009, page 4774

Réponse publiée le : 15 septembre 2009, page 8824